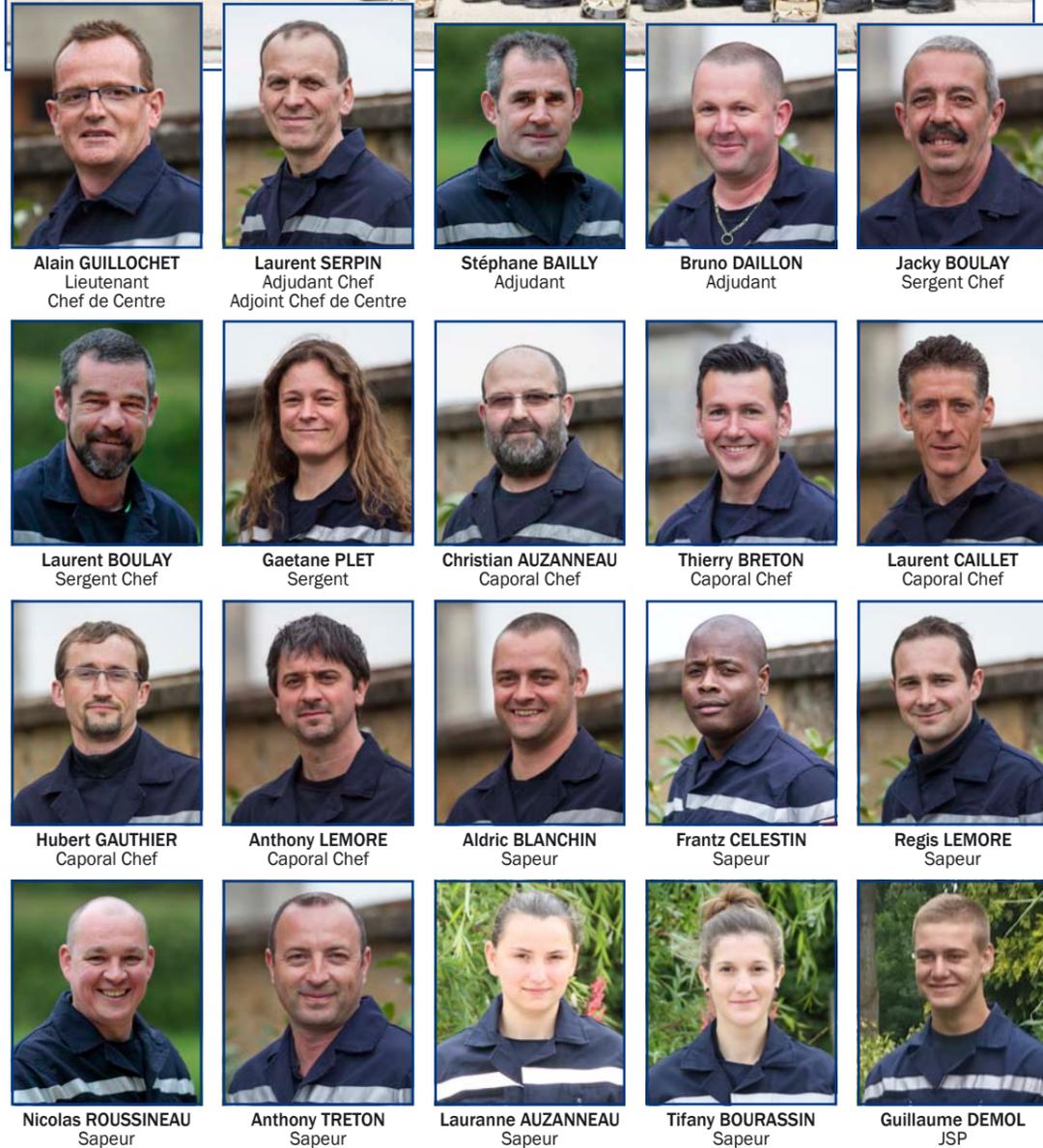


Les Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours de la Ville aux Clercs



Alain GUILLOCHET
Lieutenant
Chef de Centre

Laurent SERPIN
Adjudant Chef
Adjoint Chef de Centre

Stéphane BAILLY
Adjudant

Bruno DAILLON
Adjudant

Jacky BOULAY
Sergent Chef



Laurent BOULAY
Sergent Chef



Gaetane PLET
Sergent



Christian AUZANNEAU
Caporal Chef



Thierry BRETON
Caporal Chef



Laurent CAILLET
Caporal Chef



Hubert GAUTHIER
Caporal Chef



Anthony LEMORE
Caporal Chef



Aldric BLANCHIN
Sapeur



Frantz CELESTIN
Sapeur



Regis LEMORE
Sapeur



Jeremy PLU
Sapeur



Nicolas ROUSSINEAU
Sapeur



Anthony TRETON
Sapeur



Lauranne AUZANNEAU
Sapeur



Tiffany BOURASSIN
Sapeur



Guillaume DEMOL
JSP

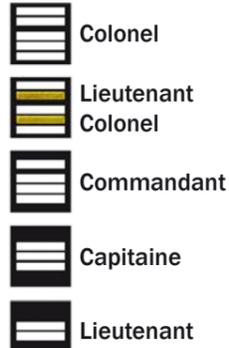


Florentin BOULAY
JSP

▲ 2 nouvelles recrues (Lauranne et Tiffany) parmi les Sapeurs-Pompiers, depuis le 1^{er} juillet 2016. Guillaume et Florentin, Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) en formation à Oucques et à Vendôme. ▲

Grades des Sapeurs Pompiers

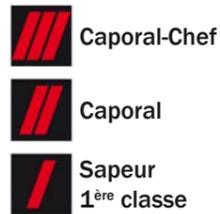
OFFICIERS



SOUS-OFFICIERS



HOMMES DU RANG



Sapeurs-Pompiers Volontaires

Un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.



Le SDIS 41 organise un recrutement de sapeurs-pompiers volontaires, 2 fois par an.

Des **épreuves sportives de pré-sélection** se déroulent quelques semaines avant le recrutement.

Réalisées sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive (établi par un médecin traitant)

- Accueil, présentation des épreuves
- Evaluation de l'aptitude physique
- Piscine : 50m nage libre
- Exercice d'endurance cardio-respiratoire («Luc-Léger») : Hommes palier 6, Femmes palier 5
- Exercice d'endurance musculaire (pompes) : Hommes 14 pompes, Femmes 6 pompes

Programme d'entraînement pour les épreuves sportives

- Etre capable de nager sans difficultés
- Etre capable de courir sans interruption sur 2km entre 12 et 13 minutes

- Effectuer des séries de 3x5 pompes pour les hommes et 3x2 pompes pour les femmes : Appui face au sol, bras tendus, mains écartées de la largeur des épaules, pieds légèrement écartés, le corps gainé. Descente bras parallèles au corps, poitrine au sol et sans interruption.

Si réussite aux épreuves sportives, les candidats sont convoqués à la journée de recrutement.

Le matin :

- Evaluation de la compréhension générale (30mn) : Exercices simples de calcul mental, de lecture, d'orthographe et de logique
- Evaluation de la motivation (entretien avec un comité de recrutement - 5 à 7 mn)
- Repas (pris en charge par le SDIS)

L'après-midi : début de la formation sur 4 ateliers

- Règles de sécurité individuelle et collective
- Organisation administrative du SDIS 41



- Equipements de protection individuelle
- Présentation de la formation ouverte à distance sur le secours à personne

Si réussite à l'ensemble des épreuves :

- Démarches médicales complètes à réaliser par le candidat (biométrie, radio pulmonaire, examen sanguin et visite chez un médecin de sapeur-pompier)
- Formation ouverte à distance de secours à personne
- Constitution du dossier d'engagement

Conditions d'engagement

L'engagement de sapeur-pompier volontaire est subordonné aux conditions suivantes :

- Etre âgé de seize ans minimum
- Produire une déclaration manuscrite par laquelle l'intéressé déclare jouir de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- S'engager à exercer son activité de sapeur-pompier volontaire avec obéissance, discrétion et responsabilité, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur
- Se trouver en position régulière au regard des dispositions du code de service national

L'engagement est subordonné à des conditions d'aptitude physique et médicale :

- rapport poids/taille harmonieux
- bonne condition physique et sportive
- bonne acuité visuelle.



Jeunes Sapeurs Pompiers ou JSP

Un engagement civique et une expérience unique vous attend !

Qu'est-ce qu'un jeune sapeur-pompier bénévole ?

Les jeunes sapeurs pompiers ou JSP sont des enfants/adolescents qui souhaitent découvrir le métier de pompiers.

Devenir JSP c'est apprendre à devenir un futur sapeur pompier, c'est vivre une expérience unique qui vous permettra de découvrir la force du travail en équipe et, surtout, d'apprendre les gestes qui sauvent. Vous pourrez vous initier aux techniques de secours et de lutte contre l'incendie, ou découvrir les véhicules spécialisés.

Civisme et solidarité sont au cœur de cette activité aux multiples facettes. Même si vous ne devenez pas, à terme, sapeur-pompier volontaire ou professionnel, vous aurez acquis un savoir, un savoir-faire et un savoir-être utiles tout au long de votre vie.

Votre formation sera axée autour du secours à personnes, de la lutte contre les incendies et de la protection des biens et de l'environnement.

Quelles conditions doit-il remplir ?

Pour devenir jeune sapeur-pompier bénévole, il faut :

- Avoir entre 12 et 14 ans
- Se renseigner au Centre de Secours de votre commune, qui vous communiquera les coordonnées des différents Centre de Secours ayant une section JSP.
- Réussir les « tests » de recrutement qui seront transmis à réception de votre candidature.



Etre JSP

Cette approche basée sur des cours théoriques, de pratique et de sport, initie les JSP aux différentes faces du métier. Encadré par des sapeurs pompiers professionnels ou volontaires, c'est apprendre à :

- Maîtriser les gestes de premiers secours qui sont appliqués au quotidien dans un grand nombre d'intervention.
- Connaître le matériel, qu'il soit de secourisme, de sauvetage ou de lutte contre les incendies.
- Connaître les manœuvres et procédures d'interventions officielles permettant de réaliser une mission dans les meilleurs délais et en toute sécurité.
- Connaître plus généralement la vie de sapeur pompier et l'univers qui l'entoure : administration, hiérarchie, etc.

Cette formation conduit au BNJSP (Brevet National des Jeunes Sapeurs Pompiers) après validation de quatre années de formation et un concours en fin de quatrième année de formation.

Etre JSP, c'est aussi l'engagement de participer aux différentes épreuves sportives départementales, régionales et nationales qui sont organisées chaque année.



Le P'tit Mag

de La Ville aux Clercs

- N°9 -
Oct. 2016

Diminuons les pesticides : la nature reprend ses droits dans nos villages

Impliquée déjà depuis plusieurs années dans la limitation de l'utilisation de produits phytosanitaires, afin de préserver l'environnement et la santé des personnes, la Municipalité n'utilisera plus de pesticides dans les espaces publics, au 1^{er} janvier 2017, ainsi que la loi nous y oblige.

Afin d'anticiper au mieux et préparer l'organisation du travail, la commune n'a pratiquement pas utilisé de produits chimiques cette année.



Il faut savoir que leur utilisation est déjà interdite sur les surfaces imperméables et pour cette raison nous avons acheté la balayeuse qui est une aide précieuse. En limitant l'utilisation du désherbant dans le cimetière, quelques personnes se sont émues d'y voir selon les périodes, entre deux passages des agents, des herbes folles. La loi nous permettant de désherber dans les cimetières et sur les stades de façon classique, chimiquement, nous reprendrons le rythme des années précédentes. Une formation est programmée par la FREDON, à l'automne à La Ville Aux Clercs, sur cette thématique.

Ces dispositions gouvernementales obligent à entretenir différemment les espaces urbanisés. La biodiversité, longtemps menacée par le bitume et les pesticides,

résiste grâce aux nouvelles procédures d'entretien des espaces municipaux et des plantations.

Avec la limitation des produits phytosanitaires nocifs pour la santé des habitants, mais aussi pour la faune et la flore, l'herbe repousse au pied des arbres, sur les trottoirs et dans les interstices des murs et des pavés.

Il faut donc s'habituer à ce que l'aspect de nos rues et de nos trottoirs change quelque peu.

On dit maintenant végétation spontanée et non plus mauvaises herbes. Cela donne une impression quelque peu négligée mais nous n'avons pas de solution miraculeuse pour le moment. Cela n'induit pas de problème de sécurité pour autant.

Notre regard sur l'environnement devra changer... Réintroduire plus de nature dans notre village, l'acceptation de ces végétaux c'est le gage d'une amélioration de notre qualité de vie.

L'hiver, lorsque la neige tombe en abondance, chacun doit balayer devant sa porte, sa clôture, le trottoir ou le bas-côté. Pour l'herbe il en est de même. Chacun peut et doit prendre sa part. L'entretien de notre village est l'affaire de tous.

« Ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous. Demandez ce que vous pouvez faire pour votre pays. »

John Fitzgerald Kennedy



Et moi, que puis-je faire ? Nous sommes tous concernés !

Les alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires sont variées et peuvent être pratiquées par tous. Voici quelques exemples concrets :

- ▶ utiliser du paillage au pied des arbustes et des plantes en massif, afin de limiter la pousse des herbes folles
- ▶ effectuer un désherbage mécanique avec un couteau, une binette ou un sarcloir
- ▶ privilégier des espèces moins fragiles, nécessitant moins d'entretien
- ▶ utiliser du désherbant naturel
- ▶ retourner les résidus de produits chimiques entamés ou périmés dans les déchetteries.

Mairie de La Ville-aux-Clercs :

Place de la Mairie - Tél. : 02 54 80 62 35 - Fax : 02 54 80 30 08
mairie.la-ville-aux-clerics@wanadoo.fr - www.la-ville-aux-clerics.fr
(le site est en cours de réaménagement, cherchons bénévoles pour le maintenir à jour)

Horaires d'ouverture :

Lundi au Vendredi : 9h15 à 12h30 - Samedi : 9h15 à 12h00

Pour votre article dans le P'tit Mag : leptitmag@orange.fr



Activités Sportives, Artistiques et Culturelles

Activités Sportives :

■ Badminton

« **Les Volants du Perche** » au Gymnase

Collégiens de **11 à 14 ans** : 10 € - **Adultes** : 25 €

Lundi, Jeudi et Vendredi : 18h00 à 20h00
Adultes et Collégiens (à partir de 11 ans)

Contacts et renseignements :

Olivier BROGI au 02 54 80 65 24 ou 06 73 32 23 72 et Patrick BARTIER au 09 54 61 74 91 ou 06 62 48 86 59

■ Basket Loisirs

« **Familles Rurales** » au Gymnase

Rendez-vous à partir du jeudi 8 septembre à 18h30.

Tarif : 20 €/an + **Carte d'adhérent** 2016-2017 : 24 €

2 séances d'essai gratuites. Les parents inscrits, peuvent venir avec leurs enfants (gratuit pour les enfants).

Entraînements pour Adultes :
Jeudi - 19h00-20h00 au Gymnase

Contact et renseignements :

Murielle AUZANNEAU au 06.21.78.80.51

■ Tennis de Table

« **TTCP - Tennis de Table des Collines du Perche** »

Rendez-vous à partir du jeudi 8 septembre à 18h30.

Reprise : Jeudi 8 septembre 20h30 au gymnase

Au Gymnase
Adultes : Jeudi 20h00 à 22h00
Enfants : Mercredi 15h00 à 17h00
Enfants et Adultes : Samedi 14h00 à 18h00

Contacts/Renseignements :

Sidi MOULESSEHOUL au 06.24.13.47.54

ou tcp.mondoubleau@gmail.com

■ Course à pied

« **Marathon du Perche Vendomois** » (Club officiel FFA)

Licence à prix coûtant de la FFA : 37 €

Adresse postale du club : MDPV 38 Rue Auguste Comte - 41100 Saint Ouen - www.tracesduloup.com

Prochaine et dernière édition des traces du loup 24 juin 2017.

Entraînements pour Adultes :
Mardi à 20h à La Ville Aux Clercs, Impasse de Montéage
Jeudi à 19h sur Vendôme (Entrée du Parking Carrefour Market ou Bois de l'Oratoire selon la période et annoncé par mail).

Contacts et renseignements :

Ludovic Chorgnon : 02 54 80 39 94 - ludo@tracesduloup.com

■ Randonnée - Marche

Reprise le 13 Septembre 2015 - 3 circuits* au choix :

Adultes : Tous les mardis après-midi
Rendez-vous à 13h45, Place de l'Église

***5 km environ - Contacts et renseignements :**

André CADORET au 02 54 80 60 28

***1-2 km - *10 km environ - Contacts et renseignements :**

Claude BARBAULT au 06 61 69 79 37 - Jean JASMIN au 06 09 13 04 25 - Michèle MARTELLIERE au 02 54 89 60 03

Possibilité de suivre désormais le circuit urbain de La-Ville-aux-Clercs en téléchargeant l'application «**Vendôme tour**» ou en consultant <http://www.vendome-tourisme.fr/circuits-et-sejours/circuits/application-vendome-rando>

■ Football

« **AS La Percheronne** »

Reprise le mercredi 7 septembre 2016

Horaires d'entraînements à La Ville-aux-Clercs
Garçons nés de 2008 à 2011 : Mercredi à 17H30
Filles nées de 2005 à 2011 : Mercredi à 17H30
Garçons nés de 2002 à 2007 : Jeudi à 18H00
Filles nées de 2002 à 2004 : Jeudi à 18H00
Séniors et vétérans : Mercredi et Vendredi à 19h00

Contacts et renseignements :

Jeunes (garçons et filles) nés entre 2002 et 2011, Yannick AUBINEAU au 06 15 32 17 13

Séniors, Philippe BLUET au 07 85 81 15 95

Vétérans, Jean-Christophe CHERON au 06 79 50 23 60

Contacts et renseignements complémentaires :

Philippe BLUET : p.bluet@laposte.net

Site Internet : lapercheronne.footeo.com

■ Flamenco

Cours d'initiation à la danse Flamenco à la Salle des Fêtes.

Enfants débutants - Mardi : 16h45-17h45
Enfants avancés - Mardi : 17h45-18h45
Adultes débutants - Mardi : 19h00-20h00

Contact et renseignements :

Tatiana GOMEZ au 06 04 46 77 99

■ Moto-Club

Les «Chats Fouines» organisent une Concentration de motards et sorties découvertes en moto

Contact et renseignements :

Jean-Christophe CHERON au 02 54 77 18 46 ou 06 79 50 23 60

■ Gymnastique

« **Dynamic Gym** » à la Salle des fêtes ou au Gymnase

(2 séances d'essai GRATUITES pour chaque cours)

Tarif : 75 €/an pour 1 heure - 110 €/an pour 2 heures

Adultes : Jeudi, à partir du 8 septembre 2016 : 10h30 à 11h30 - Gym Séniors, au gymnase
Adultes : Lundi, à partir du 12 septembre 2016 : 10h30 à 11h30 - Gymnastique en conscience (gym douce) à la Salle des Fêtes
Adultes : Lundi, à partir du 12 septembre 2016 : 20h00 à 21h00 - Gym dynamique au gymnase
NOUVEAU !!! Enfants/Ados (à partir de 7 ans) : Jeudi, à partir du 6 octobre 2016 : 18h30 - Gym dansante (zumba, hip-hop, dance, ...) à la Salle des Fêtes

Contacts et renseignements :

Charline GAUTIER au 06 09 65 69 57

Marie-Claude GUILLON au 02 54 80 67 40

Angélique TRETON au 06 24 33 63 05

■ Tennis Loisirs et Compétitions

«**Tennis Club Villaulclergeois**» au Gymnase et sur les courts en extérieur. **Reprise le 20 septembre 2016.** Inscriptions le 12 Septembre 2016 à 16H30 à 19h00 au Club. 2 séances d'essai gratuites.

Enfants : Mardi : 16h45 à 18h45
Adolescents et Adultes : Mardi : 18h45 à 21h45

Contact et renseignements :

Cyrille HULLOT au 06 20 18 08 57

Activités Artistiques et Culturelles :

■ *Art Floral avec animatrice.

Reprise des cours 23 septembre 2016 à 20 h.

Vendredi (1 fois par mois) : de 20h00 à 22h00
--

■ *Musique avec professeur, à la Salle de Musique, rue des Écoles. **Solfège Adultes et Enfants - Cours d'Instruments.**

Date de reprise des cours : Mercredi 7 septembre 2016

Enfants, Adolescents et Adultes
Mercredi : matin ou après-midi suivant niveau

■ *Cuisine avec intervenant à la cuisine pédagogique (restaurant scolaire). **Cours prévus sur la saison 2016/2017.**

*« **Les Amis de Ces Arts**»

Adhésion familiale 12 € pour 1 ou plusieurs activités + le prix du cours.

Contacts et renseignements :

Art Floral : Joëlle MOTTERON au 02 54 80 62 16 ou Stéphanie GAVEAU au 06 35 02 76 65

Musique : Julienne DUBREIL au 02 54 80 69 72 ou Dominique PHILIPPEAU au 02 54 80 34 74

Cuisine : Stéphanie GAVEAU au 06 35 02 76 65

■ « Encadrement »

« **Dix doigts un pouce** ». Cours de loisirs créatifs (encadrement, cartonnage, carterie, ...) avec animatrice à la Salle des Associations. Places disponibles tous niveaux - Cours 2 fois par mois en 2 groupes.

Cotisation annuelle : 13€/an et 78€/trimestre

Reprise des cours à partir du 3 octobre 2016 à 14h00

Adultes :
Lundi : 14h00 - 17h00 et 18h00 - 21h00 (2 fois par mois)

Contacts et renseignements :

Martine MAHOUDEAU (Présidente) au 02 54 67 02 62

Nelly ISHAC (Intervenante) au 02 54 73 16 05

■ La Clique - Salle de Musique, 19 rue des Écoles

Reprise Vendredi 16 septembre 2016

Enfants, Adolescents et Adultes
Vendredi : 18h30 à 20h30

Contact et renseignements : Christophe PELLETIER au 06 30 60 73 41 ou 09 54 48 12 71

■ CONCERTS

«**Essertinages**» organise le Festival à l'Essert.

Les projets 2016-2017 sont en sommeil, mais de retour dès la prochaine saison - Adhésion annuelle : 5 €

Nous avons besoin d'aide pour continuer à exister, à proposer, à échanger !!!

Contact : Rémy DELANGLE : 06 11 40 37 29

■ Les Amis de l'École

L'association de parents d'élèves organise des manifestations pour subventionner les projets de l'école.

Contact et renseignements :

Courriel : lesamisdelecole.lavac@gmail.com

■ Chorale

«**Ô Les Chœurs**» à la 5ème Classe (en face de l'école)

Chef de chœur Maïana. Styles variés (Jazz, gospel, chansons françaises...) - **Cotisation annuelle** : 80 €

Adultes : Lundi : 20h00 à 22h00
--

Contact et renseignements :

Christine MERLE au 02 54 89 68 32

ou par mail : choraleoleschoeurs@gmail.com

■ Théâtre à la Salle des Fêtes

Reprise en octobre 2016

Représentations théâtrales de Janvier à Avril 2017.

Adultes
Lundi : 18h00 à 20h30
Mercredi : 18h00 à 20h30 (à partir de janvier)
Vendredi : 18h00 à 20h30

Contact et renseignements :

Jacques BRILLARD au 06 03 56 66 78

Représentations théâtrales à La Ville-aux-Clercs, 2017 :

Samedi 21 Janvier à 20h45 - Dimanche 22 Janvier à 14h45

Samedi 28 Janvier à 20h45 - Dimanche 29 Janvier à 14h45

et Samedi 25 Mars à 20h45

■ Bibliothèque pour tous et Point Net

Inscription gratuite et prêt gratuit de Livres, CD, DVD.

Accès internet gratuit

Rue de la Fleuriette (à côté de l'école)

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 15h45 à 18h
Mercredi : 14h à 18h et 1^{er} samedi du mois : 10h à 12h
Pendant les vacances scolaires : Consulter les horaires par téléphone

Contact et renseignements : Nicole SIFANTUS au 02.54.80.37.96 ou bibliothequelavilleauxclercs@gmail.com

■ Foyer Mahé Thiébault

Nos retraités se retrouvent pour jouer aux jeux de société à l'E.H.P.A.D. «Les Cèdres»

Tous les mardis

Contact et renseignements :

E.H.P.A.D Les Cèdres : 02 54 80 63 56

■ Club du Jeudi à la Salle des Fêtes

Reprise le 15 septembre 2016

Nos retraités se retrouvent pour jouer aux cartes ou autres jeux et organisent des voyages et sorties.

Jeudi tous les 15 jours (selon calendrier)
Adultes - Séniors : à partir de 14h00

Contact et renseignements :

William BARDOT au 09 66 80 60 80

■ Activités Ados

Sac'Ados **le samedi après-midi à partir de 13h30-14h00 selon activités ou sorties.**

Sac'Ados (de 12 à 17 ans) - Samedi : Selon programme
--

Organisateur : CPV - Inscriptions et renseignements : sur l'espace famille de vendome.eu ou contacter le guichet unique à la mairie de Vendôme.

Autres :

■ Comité des Fêtes

Organise les fêtes pour animer notre commune.

Contact et renseignements :

Olivier GLORIEUX : 06 17 25 12 19 - glorieux.olivier@neuf.fr

Page Facebook : comité des fêtes de la Ville aux Clercs

■ U.N.C.A.F.N.

UNCAFN - Section n° 32 - La Ville-aux-Clercs-Busloup

Pour connaître les différentes manifestations, concours de belote et cérémonies...

Contact et renseignements :

M. GAUTHIER Pierre : 02 54 80 39 67

Services :

■ **Halte garderie «La Maison de Timmy»**, agréée PMI
Tarif : Quotient familial suivant avis d'imposition N-2

Halte Garderie «La Maison de Timmy» de 3 mois à 3 ans
Mardi et vendredi : 9h00 à 12h00

■ R.A.M.

Animations diverses et informations.

R.A.M. (Relais Assistantes Maternelles)

Jeudi : 9h00 à 12h00 - Animations diverses

Informations Parents/Assistantes sur rendez-vous

Contacts et renseignements :

02 54 89 60 07 ou Bureau de Vendôme au 02 54 89 49 40



Pour tous renseignements ou modifications en cours d'année, vous pouvez adresser un mail à leptitmag@orange.fr ou visiter notre site officiel de la mairie : www.la-ville-aux-clercs.fr

La Communauté de Communes du Pays de Vendôme vous propose aussi des activités.
Visiter le site : www.vendome.eu/, rubrique «Vos Services» - Enfance Jeunesse.

■ Centre de Loisirs

Tarif : Carte Adhèrent 2016 : 24 €/Famille

Vacances scolaires :

La ruche sera ouverte du 20 au 28 octobre 2016 mais attention sera fermée du 31 au 2 novembre 2016 inclus.

La Ruche (de 3 à 13 ans) par groupe d'activités

Contacts et renseignements : courriel : laruche@gmail.com

Murielle AUZANNEAU au 06 21 78 80 51

Christelle BOUQUEREL au 06 08 14 85 99

Marie GAUTIER au 06 19 20 43 21 ou sur place à la ruche (école maternelle) du Lundi au Jeudi.

Page facebook : Association Familles Rurales La Ruche de La Ville aux Clercs

Accueil périscolaire...

Depuis la rentrée, la Communauté de commune du Pays de Vendôme (CPV) a redonné à ses communesmembres, l'organisation et le financement des activités périscolaires. Afin de ne pas perturber les habitudes et bénéficier d'un service très pratique, il a été décidé de continuer un partenariat avec le guichet unique de la CPV. L'accueil périscolaire comprend les matins du lundi au vendredi, le soir des lundi, mardi, jeudi et vendredi, et le mercredi après-midi. Les inscriptions se font par le guichet unique (site internet dédié). Les factures seront éditées par la trésorerie de Morée. Contact : Mairie 02 54 80 62 35. En période de vacances scolaires le centre de loisirs reste géré par l'association Familles Rurales (La Ruche). Les inscriptions, pour ces périodes, se feront directement auprès de l'association.

BOURSE AUX JOUETS
vêtements et matériel de puériculture
Organisée par l'association Familles Rurales

Dimanche 16 OCTOBRE 2016
à la Salle des Fêtes

Contacts et renseignements :
courriel : laruche@gmail.com

Tai chi chuan
en Vendômois

Source de bien-être pour le corps et l'esprit, la pratique favorise l'équilibre, la concentration et la détente dans le mouvement

Portes ouvertes
Lundi 3 octobre 19 h - La Chapelle-Vicomtesse
Mercredi 5 oct. 9h15 - Romilly-du-Perche

+ D'INFOS SUR LE SITE
www.taichi41.org/ / 06 72 16 47 46

Bien plus qu'une danse ...
flamenco 41
...un Art de vivre

Professeurs Andalouses
Tatiana & Cristina GOMEZ

SAISON 2016-2017

STAGES SPECTACLES COURS DE DANSE
Ouvert à tous à partir de 6 ans

LA VILLE-AUX-CLERCS : Salle des fêtes
VENDÔME : Pole. Chartrain

INFOS ET INSCRIPTIONS : 06 04 46 77 99
flamencoloretcher@hotmail.com

Dates à retenir...

Samedi 15 octobre : Repas des personnes âgées.

Dimanche 16 octobre : Bourse aux Jouets et Vêtements à la Salle des Fêtes, organisée par Familles Rurales.

Vendredi 11 novembre : Cérémonie du 11 Novembre

Samedi 12 novembre : Concours de Belote de « La Percheronne ».

Dimanche 20 novembre : Repas de l'association « Arbre du Voyageur ».

Samedi 26 novembre : Concours de Belote UNC AFN.

Samedi 3 décembre : Cérémonie de la Sainte Barbe.

Lundi 5 décembre : Cérémonie de l'UNC AFN à La Ville-aux-Clercs.

Samedi 10 décembre : Loto de « La Clique » au Gymnase.

Vendredi 16 décembre : Concert de Noël de la Chorale O Les Choeurs à l'église à 20H30.

Samedi 17 décembre : Marché de Noël des Amis de l'Ecole et spectacle pour les enfants.

Bâtiments et Terrains à vendre sur La Ville aux Clercs

Différents bâtiments et terrains à construire sont à vendre sur la commune de La Ville aux Clercs. Renseignez-vous en mairie, pour plus d'informations.

- Ancienne gendarmerie
- Halte Garderie
- Terrain à bâtir, rue des écoles
- Bâtiment, le mail
- Terrain au m², place de l'usage
- Terrains à bâtir, éco-lotissement

